
Adresse du conseil général de la commune de Boulogne-sur-Mer, qui témoigne à la Convention de sa reconnaissance pour la découverte et l'anéantissement de la conjuration, lors de la séance du 5 germinal an II (25 mars 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse du conseil général de la commune de Boulogne-sur-Mer, qui témoigne à la Convention de sa reconnaissance pour la découverte et l'anéantissement de la conjuration, lors de la séance du 5 germinal an II (25 mars 1794). In: Tome LXXXVII - Du 1er au 12 germinal An II (21 mars au 1er avril 1794) pp. 332-333;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1968_num_87_1_20444_t1_0332_0000_11

Fichier pdf généré le 23/01/2023

7

La société populaire et républicaine de Saint-Romain (1), district de Brutus-Villiers, ci-devant Montivilliers, département de la Seine-Inférieure, félicite la Convention nationale sur le décret qui accorde la liberté aux nègres et pareillement sur son refus d'accéder à la trêve proposée par les tyrans coalisés. Elle invite la Convention nationale à rester invariablement à son poste, et à ne quitter le gouvernail du vaisseau de la République qu'après l'avoir conduit au port.

La Convention décrète la mention honorable et l'insertion au bulletin (2).

[S'-Romain, 1^{er} germ. II] (3)

« Représentants du peuple français,

La Société populaire et républicaine de St-Romain vous félicite sur votre décret qui accorde la liberté aux nègres, et pareillement sur votre refus d'accéder à la trêve proposée par des tyrans coalisés.

La Société bien épurée et composée de vrais sans-culottes, vous invite, dignes représentants, à n'accorder aucune trêve ni armistice aux tyrans, qu'ils n'ayent mis bas les armes et reconnu la République, et vous invite pareillement à rester fermes et inébranlables à votre poste et à ne quitter le gouvernail du vaisseau de la République qu'après l'avoir conduit au port. Vive la République, Vive la Montagne. S. et F. ».

BION, P. PHILIPPES, DUMESNIL, JARDIMER,
SOURY.

8

Les membres composant le comité de correspondance de la société populaire des sans-culottes de la commune de Meaux font passer la note des dons qui ont été faits par les communes du district, depuis le 29 brumaire, pour les braves défenseurs de la République, consistant en 4 767 chemises, 390 draps, 28 nappes, 139 serviettes, 55 paquets, 93 pièces et 1 440 livres de vieux linge, 9 366 de charpie, un sac, un paquet d'*idem*; plus, 400 paires de souliers, 302 paires de bas, 900 couvertures, 4 matelas, 9 habits, 8 vestes, 16 paires de guêtres, 1 440 liv. 13 s. en assignats, et 120 liv. en numéraire : majeure partie de ces objets sont arrivés, et le restant partira sous peu. La société a armé et équipé un cavalier à ses frais.

La Convention nationale décrète la mention honorable du don, et l'insertion au bulletin (4).

(1) Saint-Romain-de-Colbosc.

(2) P.V., XXXIV, 120. M.U., XXXVIII, 203.

(3) C. 299, pl. 1047, p. 36.

(4) P.V., XXXIV, 120. Lettre originale datée du 2 germ. et signée : MAPOZ (*v.-présid.*), GAVARS, FARQUEL (*secrét.*). (C. 297. p. 1017, p. 23). Bⁱⁿ, 8 germ. (1^{er} suppl^o).

9

Les membres composant le comité de surveillance et révolutionnaire, établi en la commune de Lille, département du Nord, écrivent à la Convention nationale: « Les Lillois ont été calomniés de toutes parts, parce qu'ils n'ont jamais connu que la République. Il étoit naturel que tous les partis qu'ils avoient méprisés, déjoués ou découverts, les dénonçassent successivement, et voulussent séparer de leurs braves frères les Parisiens, des républicains qui ont résisté à toutes les entreprises des tyrans: les Lillois ne viendront pas, au milieu de vos travaux, vous entretenir de ce qu'ils ont fait pour la patrie; ils n'ont fait que leurs devoirs; inséparablement attachés à la Montagne, ils jurent de conserver à la République la clef de la frontière du Nord ».

Mention honorable, insertion au bulletin et renvoi au comité de salut public (1).

10

Le conseil-général de la commune révolutionnaire de Boulogne-sur-Mer exprime à la Convention nationale le vœu de tout républicain « Nous ne voulons pas perdre, dit-il, le résultat glorieux de quatre années de sagesse, de liberté, de gloire : quand des milliers de bras sont levés pour anéantir les tyrans, des conspirateurs osent agiter les brandons de la guerre civile ! Législateurs, faites éclater la vengeance majestueuse du peuple ; que tous les coupables périssent par la main des hommes libres ».

La Convention nationale décrète la mention honorable et l'insertion au bulletin (2).

[Boulogne-sur-Mer, 2 germ. II] (3).

« Augustes représentants,

La science des révolutions est avancée; vous avez su démêler l'intrigue et la trahison sous le masque imposant dont elle avait su se couvrir.

(1) P.V., XXXIV, 120-21. Texte du Bⁱⁿ, 5 germ. et de l'*Audit. nat.*, n° 550 : « Les membres composant le Comité de surveillance et révolutionnaire établi en la commune de Lille, écrivent à la Convention que la calomnie les a poursuivis, parce qu'ils n'ont jamais connu que la République, rien que la République; et que les infâmes partis, qu'ils n'ont cessé de déjouer et de démasquer, vouloient faire croire qu'ils se séparoient de leurs braves frères les Parisiens. Si les Lillois, Législateurs, ont tout fait pour la Patrie, ils n'ont fait que leur devoir, et il leur prescrit encore de verser jusqu'à la dernière goutte de leur sang, plutôt que de souffrir rien d'impur parmi eux.

Quelles que soient les conspirations tramées par les ennemis du peuple, ils ne trouveront, dans cette commune, que la punition de leurs forfaits. Attachés inséparablement à la Montagne, nous jurons de conserver à la République la clef de la frontière du Nord, et nos remparts portent cette inscription : *Nos sermens ne seront pas vains.*

(2) P.V., XXXIV, 121. M.U., XXXVIII, 203.

(3) C. 298, pl. 1034. p. 4.

Quand une émulation sublime électrise tous les cœurs, quand des millions de bras sont levés pour anéantir les tyrans, des conspirateurs osent agiter les brandons de la guerre civile, semer des défiances, menacer les sauveurs de la Patrie, détruire le fruit des mesures les plus sages et les plus vigoureuses. Législateurs, faites éclater la vengeance majestueuse du peuple; que tous les coupables périssent par la main des hommes libres. C'est le vœu des républicains de Boulogne. Nous n'en voulons pas perdre le résultat glorieux de quatre années de sagesse, de liberté et de gloire.

Nous vous jurons, amour, union et fidélité. Vive la République : périssent tous les ennemis de la Liberté et de la Vertu ».

FALEMPIN (*off. mun.*), SUDOIT (*maire*), AL. ADAM, SAUVAGE (*notable*), VOLLANT (*notable*), BUTEL (*off. mun.*), F.F. OBERT (*notable*), PENEL (*off. mun.*), LAFOIREZ-CROUY (*notable*), C. CROUY (*off. mun.*), L.H. LIBERT (*off. mun.*), B. DUPONT (*notable*), LISSÉ (*agent nat.*), DELPORTE (*notable*), DUCHAUSSOIS (*notable*), WYANT (*notable*).

11

Les administrateurs du district d'Evreux, séant à Vernon « Législateurs, écrivent-ils, vous venez donc encore une fois de sauver la patrie; grâces éternelles vous soient rendues, sentinelles vigilantes ! tous nos regards portent sur tout ce qui pourroit ébranler l'arbre de la liberté: nous sommes là; quiconque voudra y apporter un bras criminel, ne l'atteindra qu'après avoir foulé nos cadavres »

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

12

Les administrateurs du district d'Epernay félicitent la Convention nationale d'avoir découvert l'exécrable conspiration tramée contre la liberté publique : ils demandent que le glaive de la loi frappe les traîtres et invite la Convention à rester à son poste jusqu'à ce qu'une paix glorieuse achève le bonheur des Français.

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

[Epernay, 1^{er} germinal II] (3).

« Sous le simulacre du plus ardent patriotisme, l'exécrable conspiration de nouveaux monstres étoit donc tramée, mais grâce à votre active et infatigable surveillance, ce complot infernal est découvert, que le glaive de la Loi auquel ils sont livrés, les extermine comme les derniers traîtres dont vous nous avez délivré.

(1) P.V., XXXIV, 121. Même texte que l'original daté du 1^{er} germ. et signé : LESAGE, LEMAGNEN, DREVET (C. 298, pl. 1034, p. 5). Mention dans *J. univ.*, n° 1584; *Débats*, n° 552, p. 77; *Ann. patr.*, n° 449; *M.U.* XXXVIII, 203.

(2) P.V., XXXIV, 122.

(3) C. 298, pl. 1034, p. 6.

Sauveurs de la République, restez à votre poste jusqu'à ce qu'une paix glorieuse achève le bonheur des Français ».

ROGER, LAIRESSE, VALLERY, DOUAY, BIGOT, BERTRAND, BOMAR, ARNOUX.

13

La société populaire du canton de Mello, district de Senlis, département de l'Oise, témoigne son indignation sur l'affreuse conspiration ourdie par des hommes qui avoient trompé le peuple. Elle appelle la vengeance nationale sur les scélérats qui avoient tramé la perte de la patrie; elle félicite la Convention sur la découverte de la conjuration.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Mello, s.d.] (2)

« Egalité, Liberté, Unité, Indivisibilité, Vertu, Justice, Mort aux tyrans, aux conspirateurs et aux royalistes.

Citoyens représentans,

Vous avez mis la vertu et la justice à l'ordre du jour, plus d'une fois déjà, elles ont sauvé la République. Le crime s'est assis avec vous, votre vertu n'en a point été souillée et votre justice a su l'envoyer sous le glaive de la loi. Une conspiration républicide et d'un genre nouveau vient de s'ourdir; des hommes que le peuple bon et confiant s'était choisis pour défenseurs, avoient aiguisé les couteaux et désigné les coups: le sang des Républicains alloit couler, la Montagne républicaine alloit être fulminée, l'heure étoit indiquée : un poignard à la main le crime étoit levé et aux aguets sur la vertu... Mais non... L'astre du jour perce et dissipe enfin le nuage le plus épais; votre surveillance a découvert le couteau du méchant sous son habit perfide et déjà les conspirateurs sont à l'échafaud.

Représentans, surveillez; tous les bons citoyens surveillent avec vous; poursuivez les coupables, nous les poursuivons avec vous: frappez, nos bras soutiennent les vôtres ! Le corps social est encore chargé d'abcès impurs, il n'est qu'un remède: c'est l'échafaud. Oui, Représentans, il faut appliquer l'échafaud à tous ces dépôts gangrenés (*Applaudi*) ; il faut que tout le vice et le crime sort(ent) pour que ce corps jouisse de la santé: c'est alors que la corruption de Pitt n'aura plus d'accès dans ses veines, et si ce monstre en vomit encore, ce ne sera que pour s'en abreuver lui-même avec ses complices criminels et ses vils esclaves.

Vive la République, Vive la Montagne »

CHABANNE (*secrét.*), Bastien DÉSORMERY (*présid.*), LOYSON (*secrét.*).

[Extrait du p.-v. de la séance du 30 vent. II]

Un membre a fait la proposition de faire une adresse à la Convention nationale pour la féli-

(1) P.V., XXXIV, 122.

(2) C. 299, pl. 1047, p. 39, 40. *J. Mont.*, n° 133; *Bⁱⁿ*, 7 germ.; *Ann. patr.*, n° 452.